



AVERTISSEMENT : Le présent rapport est rédigé sous l'entière responsabilité de son auteur et de son commanditaire. Les données qu'il comporte et ses conclusions ne sauraient engager la responsabilité de l'Administration et ne valent pas validation automatique. Seules les décisions prises par l'Administration et dûment décrites en page 2 de la fiche BASOL font foi.

EVALUATION SIMPLIFIEE DES RISQUES

Dossier Diagnostic pollution

**Ets VARGUES
SAINT VINCENT DE PAUL (40)**

Rapport n°: HYD/CCI40/ESR2009/DDP7

Date: 19 Juin 2009

Responsable projet dans l'entreprise: Mr Jean DASSE - Gérant

Auteur du dossier: Gilbert DADOUN, hydrogéologue

AQUITAINE ENVIRONNEMENT SARL au capital de 25000 euros RCS 484 617 022 Mont de Marsan

La Coume - 40160 PARENTIS EN BORN Code NAF : 742C

Tel : 05 58 78 56 92 Fax : 05 58 78 57 18 Email : hydroconseil@yahoo.fr - Site web : www.hydroconseil.fr

SOMMAIRE

DIAGNOSTIC POLLUTION

ETAPE A

Introduction	
Caractéristiques du site.....	Planche 1
Situation géographique.....	Planche 2
Extrait plan cadastral.....	Planche 3
Plan de masse.....	Planche 4
Contexte géologique.....	Planche 5
Contexte hydrogéologique.....	Planche 6
Contexte hydrologique.....	Planche 7
Contexte climatique.....	Planche 8
Identification des dangers.....	Planche 9
Evaluation des risques.....	Planche 10
Schéma conceptuel du site.....	Planche 11
Mesures d'urgence ou de prévention.....	Planche 12
Recommandations pour l'étape B.....	Planche 13

ETAPE B

Préambule	Planche 14
Plan des travaux.....	Planche 15
Récapitulatif des moyens mis en place.....	Planche 16
Description des sondages sols	Planche 17
Description des sondages sols	Planche 18
Prélèvements d'eau.....	Planche 19
Tableau récapitulatif - Mesures préconisées.....	Planche 20



EVALUATION SIMPLIFIÉE DES RISQUES

ETAPE A

Analyse historique et documentaire

Ets VARGUES
SAINT VINCENT DE PAUL (40)

Rapport n°: HYD/CCI40/ESR2007/EA7
Date: 12 mars 2008

Responsable projet dans l'entreprise : Mr Jean DASSE - Gérant
Auteur du dossier: Gilbert DADOUN, hydrogéologue

INTRODUCTION

Contexte: La Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes a lancé, en Juin 2007, un Appel d'Offres pour la réalisation, dans un groupe de scieries, de:

❶ **Etape A du diagnostic initial de la méthodologie d'évaluation simplifiée des risques;**

❷ **Préparation de l'étape B du diagnostic initial de la méthodologie d'évaluation simplifiée des risques;**

❸ **Projet de réseau de surveillance de la qualité des eaux souterraines conforme à l'arrêté du 02 février 1998.**

Ce marché a été attribué, en Novembre 2007, au bureau d'études AQUITAINE ENVIRONNEMENT (Enseigne: HYDROCONSEIL), de PARENTIS EN BORN (40), sous forme d'un Marché à bons de commande.

Contexte et objectif de ces études:

Les entreprises de sciage du pin maritime emploient ou ont employé des produits de traitement du bois anti-bleu, fongicides ou insecticides, susceptibles de présenter un risque pour le milieu naturel (Sols, eaux superficielles ou souterraines).

L'objectif de ce diagnostic initial est de repérer, en fonction de l'historique du site, des activités exercées et des procédures de travail mises en place par l'exploitant, les *Sources*, *vecteurs de transfert* et *Cibles potentielles de pollution* liés à l'exploitation actuelle ou ancienne de la scierie concernée par l'étude.

A l'issue de ce travail, le site étudié sera classé dans une des 3 catégories suivantes, définies par la méthodologie officielle:

- ☛ **Classe 1:** Site nécessitant des investigations approfondies;
- ☛ **Classe 2:** Site à surveiller (mise en place d'un réseau de surveillance);
- ☛ **Classe 3:** Site dit "banalisable" ne nécessitant pas d'autres investigations autres qu'une surveillance de l'évolution du site et de son environnement.

Le présent rapport correspond à la partie ❶ de l'action envisagée:

❶ **Etape A du diagnostic initial de la méthodologie d'évaluation simplifiée des risques;**

Il sera accompagné pour le site étudié des 2 rapports correspondants aux parties ❷ et ❸ prévus au marché qui serviront pour la définition de l'étape B de l'ESR.

Identification du site

- > Adresse Site : Ets VARGUES, route de la Glacière, 40 990 SAINT VINCENT DE PAUL
- > Responsable projet : Mr Jean DASSE Tel: 05.58.74.10.05
- > Activité : **Sciage et rabotage du bois (Code NAF: 201A)**
- > Immatriculation : SIRET : 328 593 637 00023 RCS DAX
- > Situation réglementaire : Arrête d'autorisation du 29 Juillet 1991
Liquidation judiciaire du 16/04/2003
- > Nombre d'employés : 0 - Arrêt activité en 2003
- > Coordonnées Lambert II étendu: X= 331 161 m
Y= 1 868 567 m

SITE FERME

Sources d'informations

- > Visite du site: le 25 Février 2008 par Gilbert DADOUN
- > Données géologiques et hydrogéologiques
 - Carte géologique BRGM N° 950 TARTAS au 1:50000
 - Site internet: www.infoterre.brgm.fr
 - Banque de Données du Sous-Sol: Infoterre -BRGM
- > Données géographiques et topographiques
 - Carte IGN n°1442 O - PONTONX-SUR-L'ADOUR au 1:25.000
 - Plan cadastral : site internet : www.cadastre.gouv.fr
- > Données sur l'historique du site
 - Mr. Michel DASSE
 - Site internet: aquitaine.drire.gouv.fr
- > Données climatologiques
 - METEO FRANCE - CLIMATHEQUE

Historique

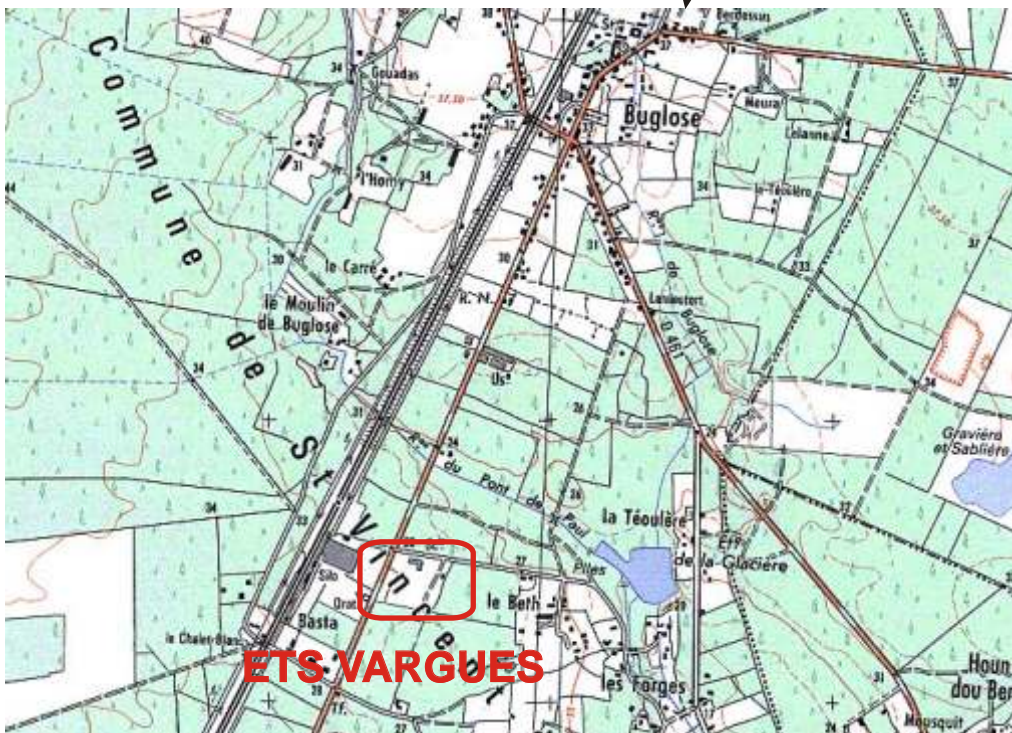
> Date de création et évolutions chronologiques: la scierie a été créée il y a une quarantaine d'années par Mr VARGUES puis exploité par Mr LESCLAUX père avant reprise de l'exploitation par son fils LESCLAUX Jean il y a une quinzaine d'années. L'activité a été arrêté en 2003 et la société déclarée en liquidation judiciaire le 16/04/2003.

Mr DASSE a racheté les terrains et bâtiments, aux enchères, en 2005.

> Activité: fabrication de planches et traverses de chemin de fer (imprégnation créosote hors site, chez Bois Imprégnées à MEES.

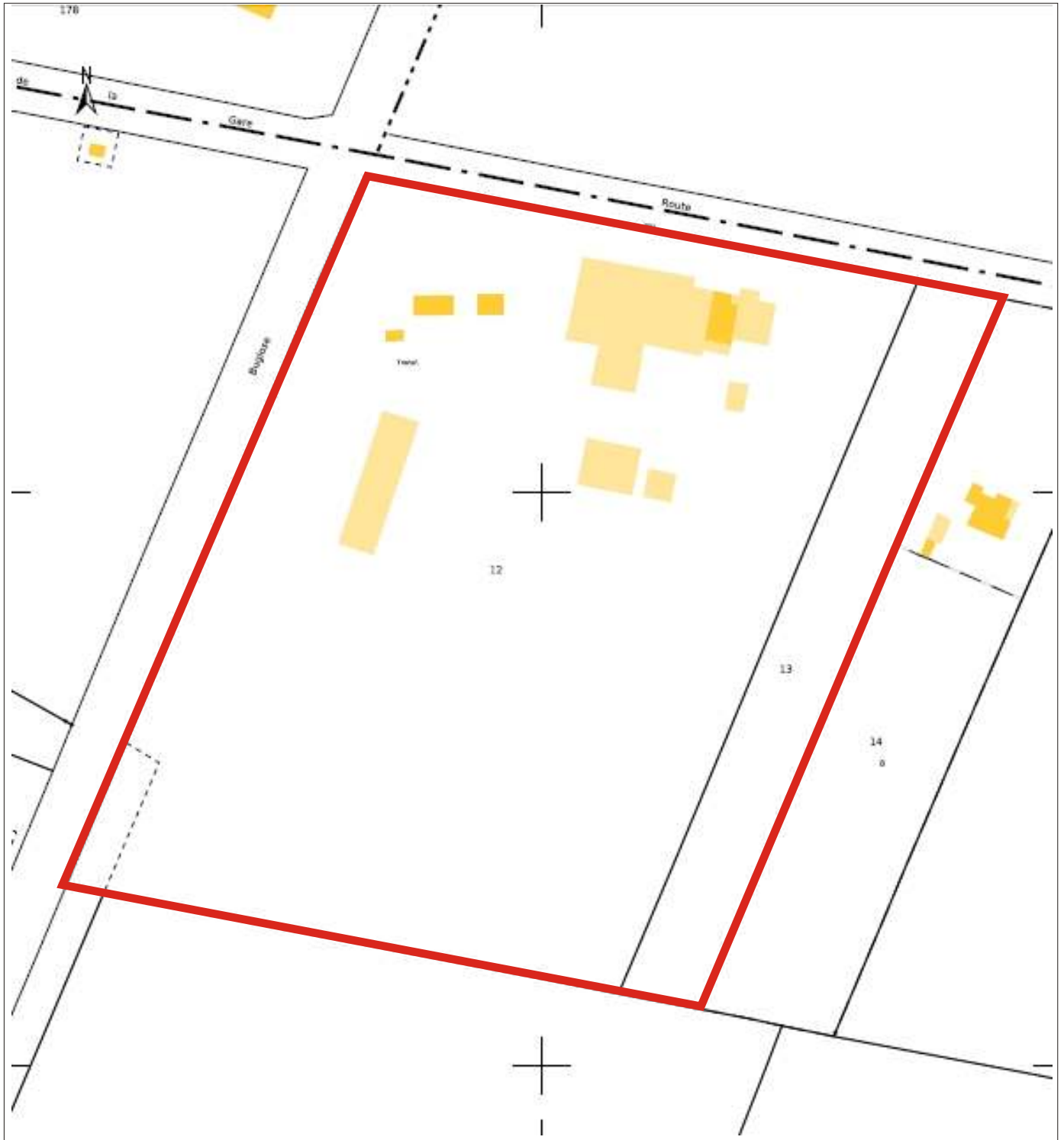
> Traitement du bois: Un bac de traitement des bois était utilisé sur le site; il s'agissait d'un bac acier de 8000 l disposé dans une fosse de rétention en béton, enterrée. L'égouttage des bois trempés était effectué dans un bâtiment couvert adossé sur sol béton. Le produit de traitement utilisé était du XILIX L à base de Pentachlorophénol puis traitement anti-bleu indéterminé.

Extrait carte régionale MICHELIN Situation régionale commune



Extrait carte IGN n° 14420 au 1: 25000
Situation Scierie sur la commune

La scierie VARGUES est implantée sur la commune de SAINT VINCENT DE PAUL dans le département des LANDES (40), en bordure de la route de la Glacière, en direction de DAX. Les coordonnées géographiques du site, en son centre, sont en coordonnées Lambert II étendu : X = 331 161 - Y = 1 868 567 - Z = 28m.



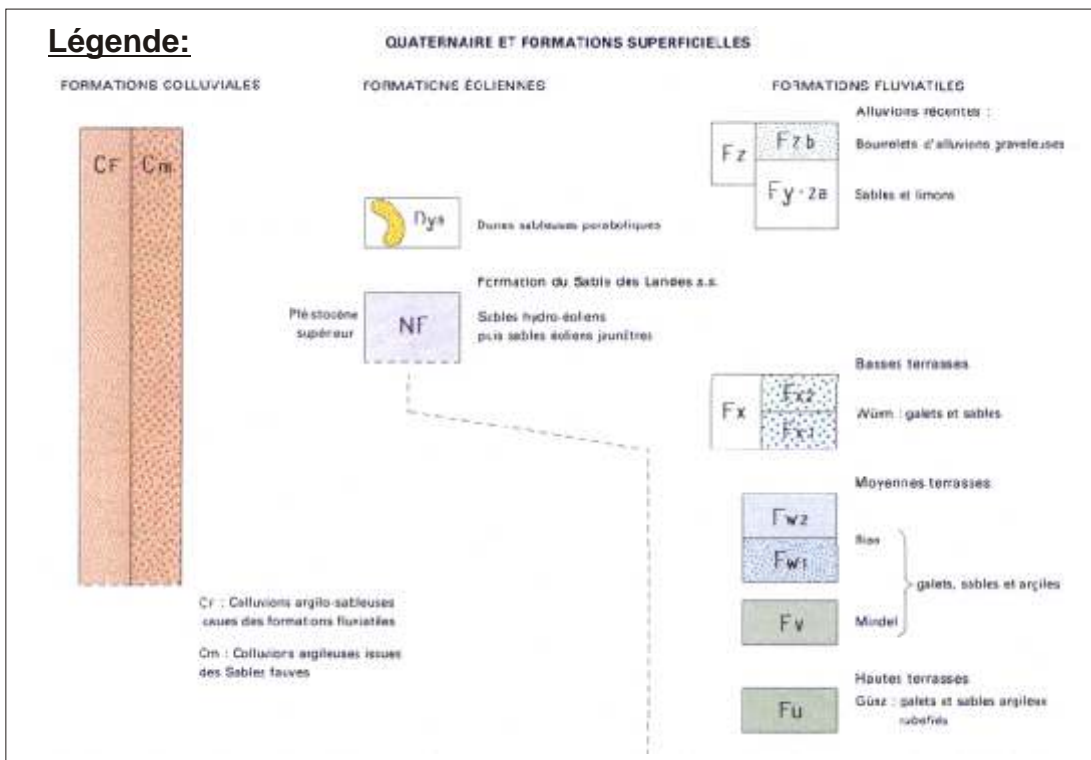
Etablissements VARGUES:
Route de la Glacière
Section AM
Parcelles 12 et 13
Surface totale: 3 ha 31 a 69 ca



Légende:

- 1 - Scierie résineux
- 2 - Scierie chênes
- 3 - Hangar stockage
- 4 - Bâtiment de trempage
- 5 - Bureaux
- 6 - Transformateur
- 7 - Broyeur
- 8 - Ecorceuse
- 9 - Cuve hydrocarbures
- 10 - Parc extérieur de stockage

Extrait Carte géologique n° 950 TARTAS au 1:50 000



Le site repose sur des formations fluviales du Quaternaire. Il s'agit de Hautes terrasses (Gunz : galets et sables argileux rubéfiés) recouvrant les sables de la formation d'Arengeosse datés du Pliocène.

Nappes souterraines présentes au droit du site

- nappes superficielles :

☛ Une nappe superficielle est proche de la surface du sol (2 à 3m suivant la saison). Elle est contenue dans un aquifère sableux plio-quadernaire. Cette nappe n'est pas protégée des pollutions de surface et contient souvent des oxydes de fer qui la rendent impropres à l'alimentation. Elle est surtout exploitée par les puits et forages particuliers jusqu'à environ 15m. Un forage de 10m de profondeur capte cette nappe à la Stion de Basta, proche du site étudié.

- nappes semi-profondes :

Elles sont contenues dans des réservoirs sans communication verticales directes avec la surface, car relativement protégées par un toit argileux : ce sont donc des nappes captives relativement protégées , tout en restant à assez faible profondeur.

☛ nappe du Miocène :

Elle est captée par des forages industricoles avec d'assez bon débits.

☛ nappe de l'oligocène :

Elle est captée par les forages AEP de la commune au lieu-dit "Bel-Air" au sud du site étudié. ; elle est contenue dans un aquifère de calcaire gréseux coquilliers.

Usages des eaux souterraines

INDICE	NOM_COMMUNE	LIEU_DIT	NATURE	PROF	ETAT_OUVRAGE	UTILISATION	X_L2E	Y_L2E	ZSOL
09505X0136	F SAINT-VINCENT-DE-PAUL	LE COUMAT	FORAGE	16	ABANDONNE.		329646.9	1872045	61
09505X0146	F SAINT-VINCENT-DE-PAUL	FORET DE PILE	FORAGE		EXPLOITE-TEMP.	EAU-SERVICE-PUBLIC.	329840	1871996	59
09505X0145	F SAINT-VINCENT-DE-PAUL	CAMP DES PRISONNIERS	FORAGE		EXPLOITE-TEMP.	EAU-SERVICE-PUBLIC.	331344	1872201	54
09505X0144	F SAINT-VINCENT-DE-PAUL	FORET COMMUNALE	FORAGE		EXPLOITE-TEMP.	EAU-SERVICE-PUBLIC.	329710	1871255	53
09506X0119	F SAINT-VINCENT-DE-PAUL	CHAPELLE	FORAGE	8			332362.3	1870881.2	39
09506X0118	F SAINT-VINCENT-DE-PAUL	CHAPELLE	FORAGE	8			332400.5	1870948.2	39
09505X0013	ADOUR SAINT-VINCENT-DE-PAUL	BASSIN-ADOUR	FORAGE		EXPLOITE.	EAU-INDUSTRIELLE.	331067	1870424	35
09505X0126	F SAINT-VINCENT-DE-PAUL	JAUMIER	FORAGE	15			331373.6	1870158.1	37
09505X0005	F SAINT-VINCENT-DE-PAUL	BUGLOSE - STATION	FORAGE	10		EAU-INDIVIDUELLE.	331527	1870143	37
09506X0001	F SAINT-VINCENT-DE-PAUL	M.G.GAYON - L.D. BU GLOSE	FORAGE	44		EAU-AGRICOLE.	331947	1870072	35
09505X0001	F SAINT-VINCENT-DE-PAUL	S.I.C.A.V.L.	FORAGE	7,45		EAU-INDUSTRIELLE.	330946	1870074	40
09505X0004	F SAINT-VINCENT-DE-PAUL	STATION BASTA-LES-FORGES	FORAGE	10		EAU-INDIVIDUELLE.	330843	1868652	30,3
09505X0122	F SAINT-VINCENT-DE-PAUL	HOUN DOU CORN	FORAGE	16			329691	1867417.6	25
09505X0035	F2 SAINT-VINCENT-DE-PAUL	BEL AIR	FORAGE	130	EXPLOITE.	AEP.	330259.9	1867471.6	25
09505X0011	F SAINT-VINCENT-DE-PAUL	BEL AIR, F1 CHATEAU D'EAU	FORAGE	150	EXPLOITE.	AEP.	330259.9	1867471.6	25

2 forages AEP sont situés au lieu dit Bel-Air, au Sud de la scierie, à environ 1km, en allant vers St Vincent de Paul.

D'autres forages sont à vocation industrielle, agricole, a usage d'arrosage pour les particuliers ou pour la défense incendie (DFCI)

Vulnérabilité des divers aquifères

Les forages AEP, profonds de 130 et 150 m sont protégés par une cimentation annulaire sur 75 m de profondeur: la nappe de l'Oligocène semble donc à l'abri de toute pollution superficielle.

La nappe du Miocène, moins profonde (environ 20m) est naturellement protégée par un niveau argileux de plusieurs mètres au toit de l'aquifère.

La nappe du plio-quadernaire, non protégée, sera sensible à une éventuelle pollution superficielle. .



Le contexte hydrographique du secteur est marqué par la présence du ruisseau du Pont de Paul (affluent de l'Adour), situé au Nord du site à moins de 500 m et l'étang de la Glacière à 900 m à l'Est.

Sensibilité des milieux hydrographiques

Le ruisseau cité précédemment n'est pas utilisé, en aval, pour le captage d'eau à des fins de consommation humaine ni pour l'industrie ou la pisciculture : la pratique de la pêche est possible. la sensibilité du milieu hydrographique est faible.

Sens d'écoulement des eaux de ruissellement sur le site

Les eaux de ruissellement vont soit rejoindre les fossés bordant le site soit s'infiltrer sur la parcelle.



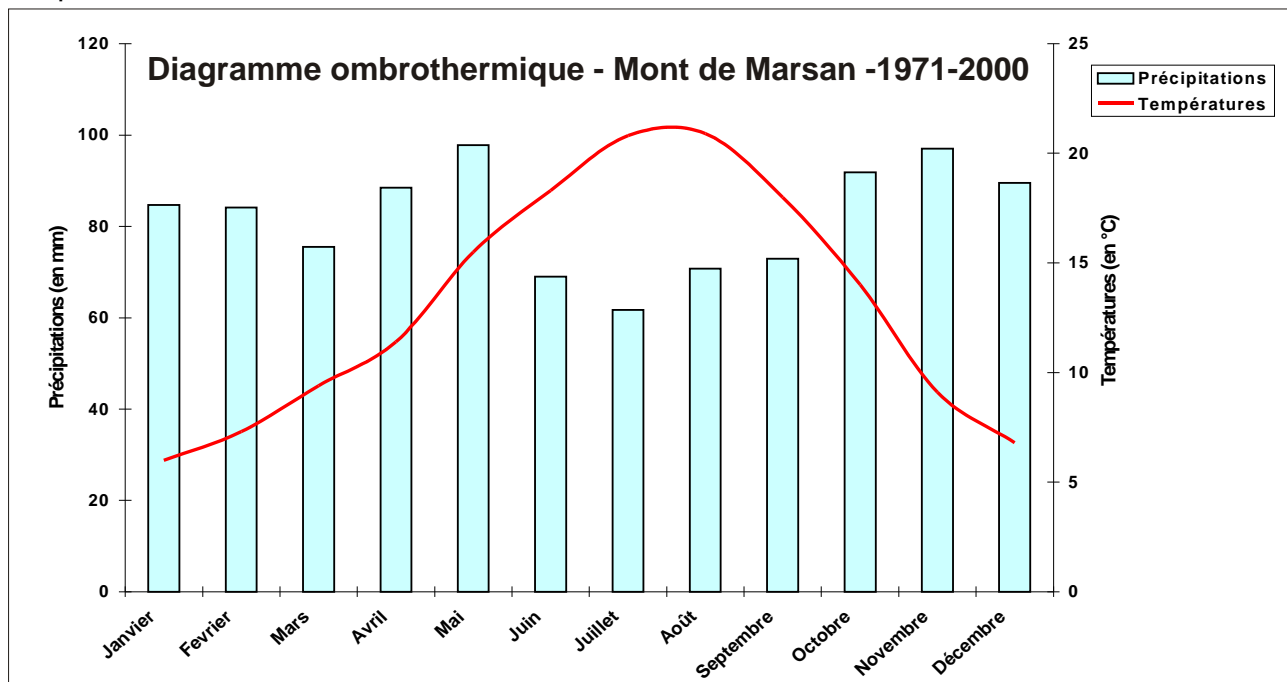
Sens écoulement
eaux ruissellement



PRECIPITATIONS ET TEMPERATURES

Les données climatiques suivantes proviennent de la station météorologique la plus proche du site étudié (Station météo de Mont-de-Marsan).

Au regard du diagramme ombrothermique de Mont-de-Marsan, la région est soumise au climat de type océanique tempéré, caractérisé par une pluviométrie élevée en hiver et au printemps, et des températures douces en hiver.



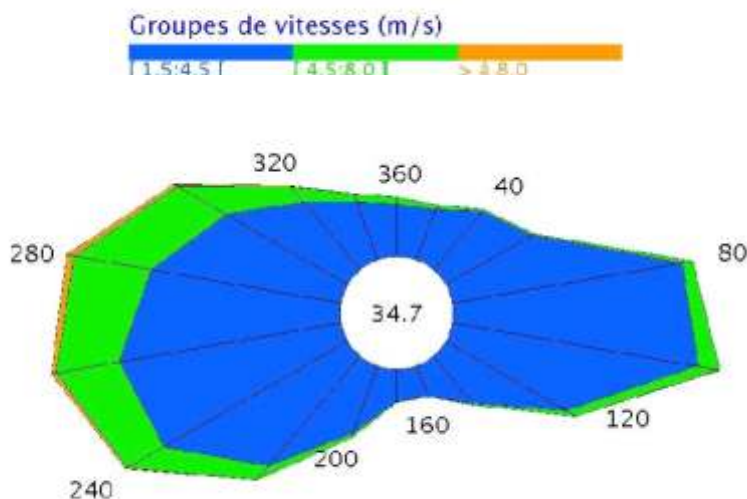
La température moyenne annuelle avoisine les 13,1°C, avec un maximum enregistré en juillet et août (20,8 - 20,9 °C) et un minimum de décembre à février (entre 6 et 7,3°C).

Les précipitations sont relativement abondantes et bien réparties sur l'année (983,2 mm) avec un maximum en mai (97,8 mm) et novembre (97 mm), et un minimum en juillet (61,7 mm).

VENTS:

La rose des vents annuelle, établie à partir des relevés horaires à 10 m à la station de Mont-de-Marsan entre 1996 et 2005, montre deux directions principales :

- un régime dominant de secteur Ouest, où les vents sont les plus forts,
- des vents de secteur Est plus faibles, inférieurs à 8 m/s.





SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION:

- ❶ Bac de traitement et stockage du produit de traitement (XILIX L, traceur PCP):
- ❷ Cuve aérienne de fioul, à l'arrière de la scierie résineux(traceur HCT)
- ❸ Transformateur à bain d'huile (traceur PCB)
- ❹ Aire de stockage extérieur du bois traité(traceur PCP)

Vecteurs potentiels de transfert

- **La tranche superficielle du sol** au droit du site est constituée majoritairement par du sable. Ce type de sol présente une bonne perméabilité et constitue la première voie de migration potentielle (par infiltration des eaux de pluies).
- **Le ruissellement des eaux pluviales** sur le site s'effectue vers le Nord. Ces eaux rejoignent les fossés bordant le site, puis si elles ne s'infiltrent pas avant, rejoignent le ruisseau voisin.

Cibles potentielles

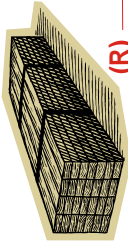
- **Les captages AEP:** les captage AEP situés au lieu-dit "Bel-Air" en amont hydraulique sont profonds de 130 et 150m avec une cimentation annulaire de 75m: ils ne constituent donc pas des cibles potentielles.
- **Le réseau hydrographique** peut éventuellement constituer une cible potentielle, par drainance des eaux contenues dans le sable ou collectées par les fossés bordant la scierie.
- **La zone périphérique de la scierie** est à caractère industriel avec habitat très dispersé. Etant donné la direction du ruissellement et la collecte des eaux par les fossés, les habitations les plus proches ne semblent pas pouvoir avoir été affectées par une éventuelle pollution sur le site de la scierie.

NORD
Aval

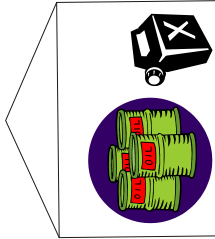
Ruisseau du Pont de Paul



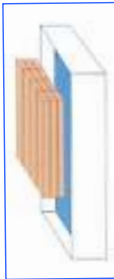
Parc de stockage bois traités



Zone stockage hydrocarbures



Zone de trempage bois



SUD
Amont

Sol alluvionnaire perméable

Sens d'écoulement des eaux souterraines
de la nappe superficielle

Niveau piézométrique: 2 à 3 m

Nappe du Miocène

Nappe de l'Oligocène

Légende :

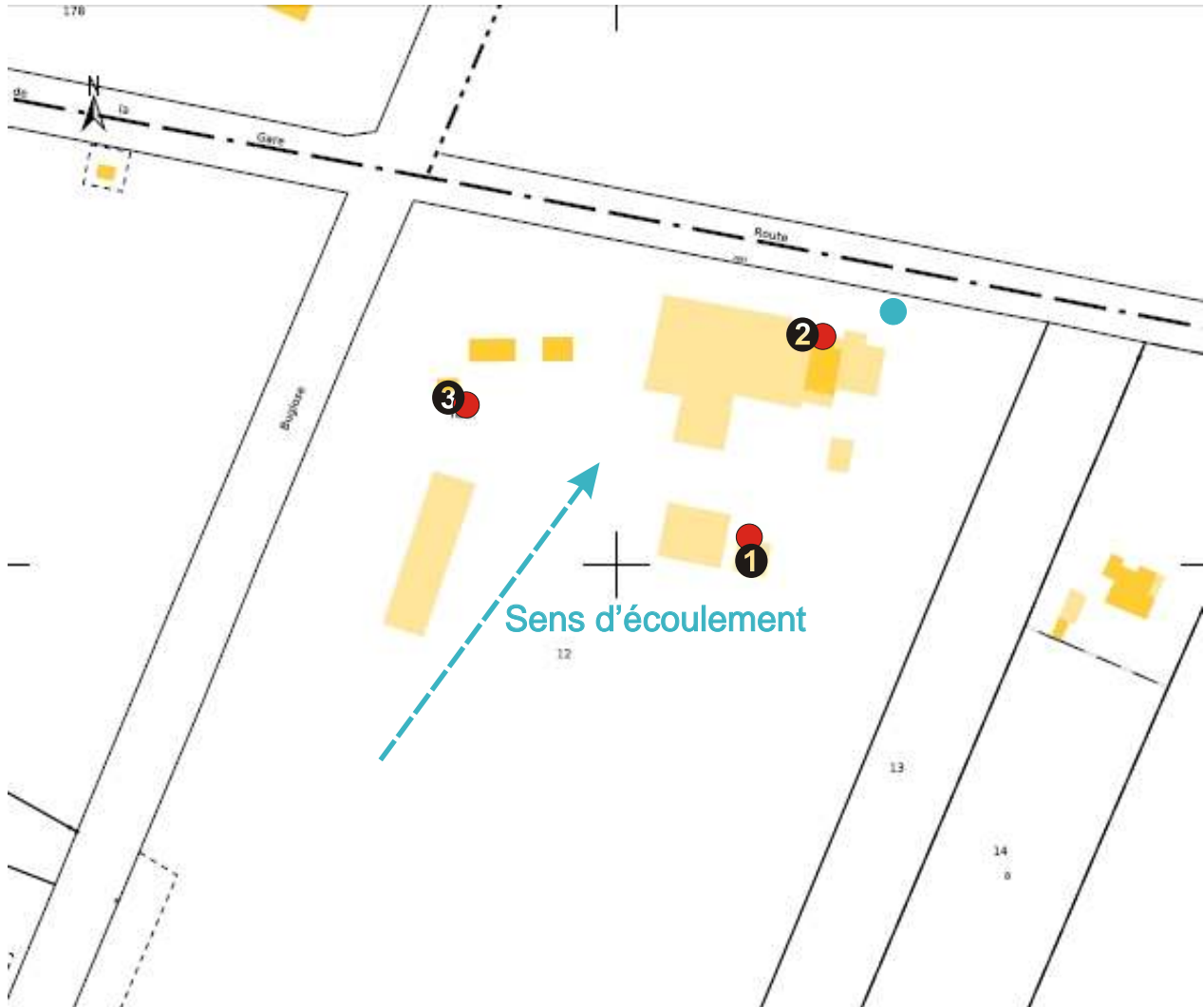
- : Couverture perméable
- : Sol sableux (plio-quaternaire)
- : Argile
- : Sol calcaire gréseux coquillier (Miocène)
- : Alternance grès et calcaires (Oligocène)

- A** : source potentielle de pollution
- A** : vecteurs potentiels de transfert
- A** : cibles potentielles

- (P)** : précipitation
- (I)** : infiltration
- (R)** : ruissellement
- (S)** : écoulement souterrain

L'ensemble des produits toxiques, des matériels et déchets ont été enlevés du site: aucune mesure de protection ou de prévention supplémentaire n'est donc préconisée si ce n'est la mise en sécurité de la fosse de rétention en béton dont le couvercle n'était pas en place le jour de la visite.

L'accès au site devra être fermé et interdit



Zone	Milieu	Nature	Profondeur	Nombre	Analyses	Observations
1- Ancienne zone de traitement	Sol	Sondage	3 m	1	PCP	Prélèvements à 0,3m et 3 m sous le bac.
2- Ancienne zone de stockage de fioul	Sol	Sondage	1 m	1	HCT	Prélèvement à 0,3 m.
3- Transformateur	Sol	Sondage	1 m	1	PCB	Prélèvement à 0,3 m.
4- Ancienne zone de stockage du bois traité	Sol	-	-	-	-	Pas de "dangers"
Aval du site	Eau	Piézomètre	6 m	1	PCP, HCT	Piézo "provisoire"

Il n'existe aucun moyens de prélèvements d'eau existants.

1 piézomètre "provisoire" sera mis en place en aval du site pour le prélèvement d'un unique échantillon d'eau souterraine, à fin d'analyse dans le cadre du présent ESR.



EVALUATION SIMPLIFIEE DES RISQUES

ETAPE B
Diagnostic pollution

Ets VARGUES
SAINT VINCENT DE PAUL (40)

Rapport n°: HYD/CCI40/ESR2009/EB7

Date: 19 Juin 2009

Responsable projet dans l'entreprise: Mr Jean DASSE - Gérant
Auteur du dossier: Gilbert DADOUN, hydrogéologue

Une réunion du Comité de pilotage a eu lieu le Lundi 19 mai 2008 dans les locaux de la C.C.I des Landes à Mont-de-marsan afin de présenter les résultats de l'étape A, de discuter de ces résultats et de planifier la suite des études (modification ou validation des plans d'investigations des étapes B).

Etaient présents:


- Mme Muriel ACHACHE - Agence de l'Eau Adour Garonne
- Mr patrice GUINAUDEAU - DRIRE AQUITAINE
- Mr Eric DUPOUY - DRIRE Subdivision des Landes
- Mr Bruno MILBLED - C.C.I des landes
- Mr Christophe ROBIN - C.C.I des Landes
- Mr Gilbert DADOUN - Hydroconseil

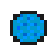
Au cours de cette réunion, les plans d'investigations de l'étape B ont été validés.

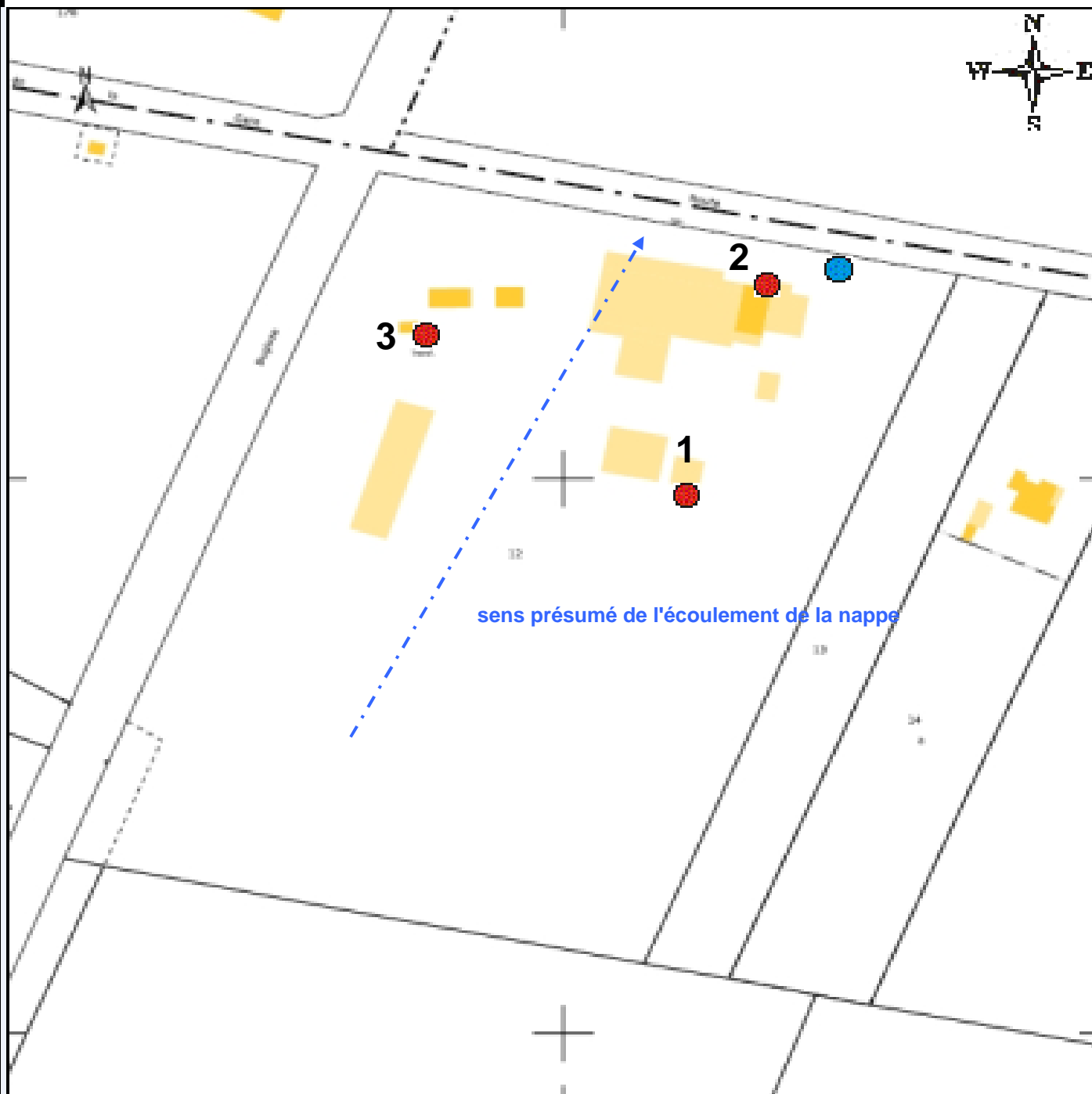
En Avril 2009, suite à la réalisation et à la validation de l'étape A (diagnostic initial), une consultation "scieries sols 2009" a été lancée par la CCI des Landes pour la réalisation des plans de mesures.

Les fiches fournies ci-après décrivent les investigations réalisées sur le site, en fonction du cahier des charges défini par la CCI des Landes.

En fonction des observations faites sur le terrain, quelques modifications ont pu être éventuellement apportées au programme d'investigation prévisionnel (odeurs suspectes, absence de nappe superficielle, impossibilité de réaliser les sondages aux endroits prévus (dalles béton), ...)

 Sondages sol

 Piézomètre



Récapitulatif des moyens de prélèvement : cf page 16

Zone	Milieu	Nature	Profondeur	Analyses	Observations
S1 – Ancienne zone de traitement	Sol	Sondage	3 m	PCP	Prélèvements à 0,3 m et 2,5 m sous le bac
S2 – Ancienne zone de stockage de fuel	Sol	Sondage	1, 2 m	HCT	Prélèvement à 0,3 m
S3 – Transformateur	Sol	Sondage	0,5 m	PCB	Prélèvement à 0,3 m
Aval du site	Eau	Piézomètre	6 m	PCP, HCT,	Piézomètre provisoire

Tableau récapitulatif des moyens de prélèvement existants ou mis en place

Sondage 1

Ancienne zone de traitement

**Profil du terrain:**

- de 0 à 0,3 m : Remblai graveleux gris
- de 0,3 à 0,7 m : Remblai sableux gris
- de 0,7 à 0,9 m : Sable argileux marron
- de 0,9 à 1,5 m : Sable argileux orange ocre
- de 1,5 à 3,0 m : Sable beige

Prélèvements:

- de 0,3 à 0,5 m
- de 2,1 à 2,3 m

Analyses:

De 0,3 à 0,5 m, une forte quantité de PCP est présente puisque nous trouvons **1830 mg/kg** alors que le seuil est de 50 mg/kg.

De 2,5 à 2,7 m, la quantité de PCP diminue mais des traces sont toujours présentes (22,1 mg/kg).

Pollution au PCP au niveau de l'ancienne zone de traitement, en surface.

Sondage 2

Ancienne zone de stockage de fuel



Profil du terrain:

- de 0 à 0,1 m : Terre végétale
- de 0,1 à 0,5 m : Sable marron
- de 0,5 à 1,2 m : Sable beige orangé

Prélèvement:

- de 0,3 à 0,5 m

Analyses:

Pas de trace de HCT au niveau de l'ancienne zone de stockage de fuel (< 50 mg/kg).
Pas de pollution au HCT.

Sondage 3

Ancien transformateur



Profil du terrain:

- de 0 à 0,5 m : Terre végétale brune

Prélèvement:

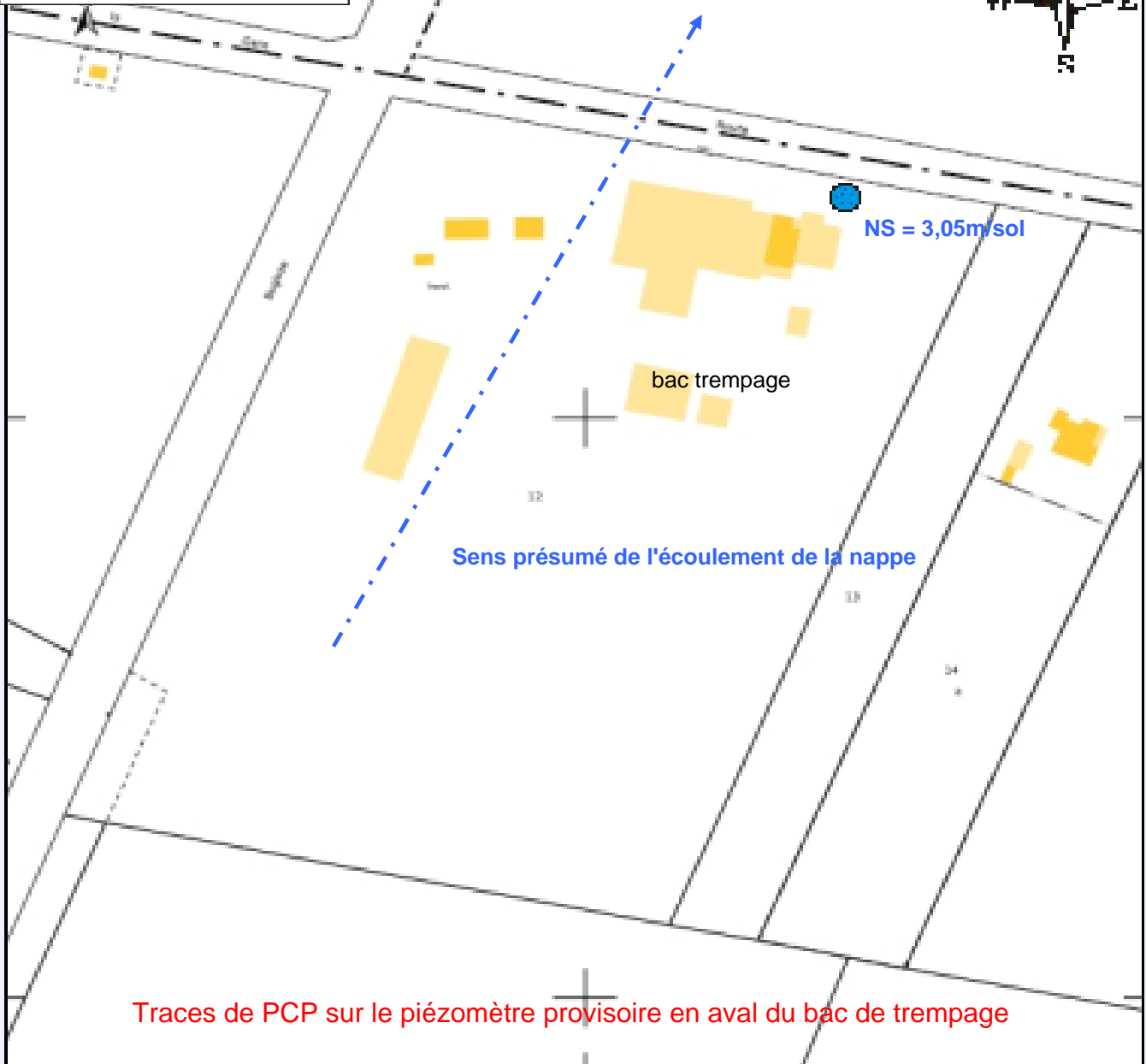
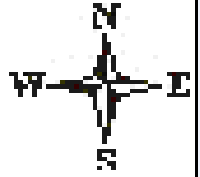
- de 0,3 à 0,5 m

Analyses:

Pas de trace de PCB au niveau de l'ancien transformateur (< 70 µg/kg).
Pas de pollution au PCB.



Piézomètre



	Piézomètre
PH	6,65
Conductivité (μ s)	110
Température ($^{\circ}$ C)	16,3
HCT (mg/l)	< 0,05
PCP (μ g/l)	10,5

Tableau du prélèvement d'eau

	<i>HCT</i>	<i>PCB</i>	<i>PCP</i>	<i>Profondeur</i>	<i>Observations</i>
S1 (0,3 à 0,5 m)			1830 mg/kg	3 m	Prélèvement de 0,3 à 0,5 m
S1 (2,5 à 2,7 m)			22,1 mg/kg	3 m	Prélèvement de 2,5 à 2,7 m
S2	< 50 mg/kg			1,2 m	Prélèvement de 0,3 à 0,5 m
S3		< 70 µg/kg		0,5 m	Prélèvement de 0,3 à 0,5 m
Piézomètre	< 0,05 mg/l		10,5 µg/l	6 m	

Produits de traitement:

D'après les analyses, du PCP est présente dans le sol à proximité immédiate de l'ancienne zone de traitement, à faible profondeur. Cependant, la quantité de PCP dans le sol diminue fortement aux alentours de 2,5-2,7 m. Celles-ci pourraient avoir un impact sur la qualité des eaux souterraines.

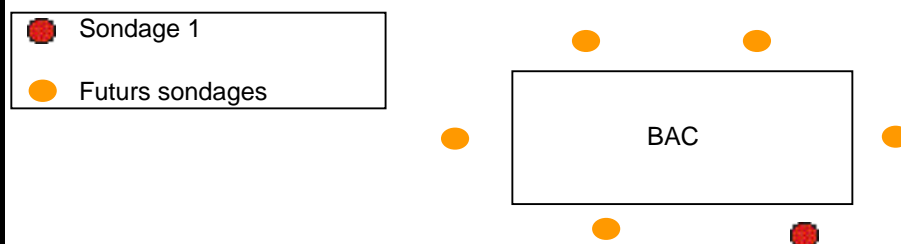
Hydrocarbures:

Un sondage réalisé au plus près de l'ancienne zone de stockage de fuel n'a montré aucune pollution par les hydrocarbures. Aucune trace dans les eaux souterraines.

Mesures complémentaires préconisées :

La scierie est fermée depuis des années et aucune activité n'est aujourd'hui installée sur le site. Risque de pollution des sols et des eaux souterraines.

De ce fait, des investigations complémentaires pourraient être mises en place avec la réalisation de 5 nouveaux sondages autour de l'ancienne zone de traitement. Les prélèvements pourraient être réalisés tous les 0,5 m jusqu'à 3 m de profondeur afin de déterminer le volume exact de terres polluées à excaver et traiter.





RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 743 B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel 05-59-60-23-85 Fax 05-59-60-74-42

AQUITAINE ENVIRONNEMENT
Gilbert DADOUN

La Coume

40160 PARENTIS EN BORN

RAPPORT D'ANALYSE N°: 74951

Lieu de prélèvement	ETS VARGUES - ST VINCENT DE PAUL
Prélèvements réalisés le	27/05/2009
Nombre d'échantillons	5

Observations:

RAPPORT D'ANALYSE

AQUITAINE ENVIRONNEMENT
Gilbert DADOUN

La Coume

Copie des résultats à :

AQUITAINE ENVIRONNEMENT

40160 PARENTIS EN BORN

N° de Dossier 74951
N° Echantillon : 3
Page N°: 1/1

Dénomination de l'échantillon :

Echantillon	S1 (0,3-0,5 M)
Lieu de prélèvement	ETS VARGUES - ST VINCENT DE PAUL
Nature de l'échantillon	Sol
Prélèvement assuré par	le client le 27/05/2009
Date réception au laboratoire	28/05/2009
Demandeur de l'analyse	Autocontrôle

PARAMETRES GLOBAUX

Paramètres globaux

Matière sèche totale (NF EN 12880).....: 88,89 % m.brute

PREPARATION EN VUE DU DOSAGE DE MOLECULES ORGANIQUES

Type de préparation

Préparation analyse organique (Méthode Interne)..: Dérivation et extraction à l'hexane.

COMPOSES ORGANIQUES DIVERS

Produits organiques divers

Pentachlorophénol (NF EN 12673).....: 1830 mg/kg de M.S.

à Lagor, le 17/06/2009

F. PEYNOT

J. BONTE

Directeur Adjoint

Directeur

Notre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques

Agree par le Ministère de la Santé
Agree par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
Agree par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à analyse. Il comporte 1 page(s)
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation C*

La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

RAPPORT D'ANALYSE

AQUITAINE ENVIRONNEMENT
Gilbert DADOUN

La Coume

Copie des résultats à :

AQUITAINE ENVIRONNEMENT

40160 PARENTIS EN BORN

N° de Dossier 74951
N° Echantillon : 4
Page N°: 1/1

Dénomination de l'échantillon :

Echantillon	S1 (2,5-2,7 M)
Lieu de prélèvement	ETS VARGUES - ST VINCENT DE PAUL
Nature de l'échantillon	Sol
Prélèvement assuré par	le client le 27/05/2009
Date réception au laboratoire	28/05/2009
Demandeur de l'analyse	Autocontrôle

PARAMETRES GLOBAUX

Paramètres globaux

Matière sèche totale (NF EN 12880).....: 83,73 % m.brute

PREPARATION EN VUE DU DOSAGE DE MOLECULES ORGANIQUES

Type de préparation

Préparation analyse organique (Méthode Interne)..: Dérivation et extraction à l'hexane.

COMPOSES ORGANIQUES DIVERS

Produits organiques divers

Pentachlorophénol (NF EN 12673).....: 22,1 mg/kg de M.S.

à Lagor, le 17/06/2009

F. PEYNOT

J. BONTE

Directeur Adjoint

Directeur

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques

Agree par le Ministère de la Santé
Agree par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
Agree par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à analyse. Il comporte 1 page(s)
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire
L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation C*

La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

RAPPORT D'ANALYSE

AQUITAINE ENVIRONNEMENT
Gilbert DADOUN

La Coume

Copie des résultats à :

AQUITAINE ENVIRONNEMENT

40160 PARENTIS EN BORN

N° de Dossier : 74951
N° Echantillon : 2
Page N° : 1/1

Dénomination de l'échantillon :

Echantillon	S2
Lieu de prélèvement	ETS VARGUES - ST VINCENT DE PAUL
Nature de l'échantillon	Sol
Prélèvement assuré par	le client le 27/05/2009
Date réception au laboratoire	28/05/2009
Demandeur de l'analyse	Autocontrôle

PARAMETRES GLOBAUX

Paramètres globaux

Matière sèche totale (NF EN 12880)..... : 94,72 % m.brute

Huiles minérales (NF X 31-410)

C10-C20 (Méthode Interne)..... : Néant

C20-C30 (Méthode Interne)..... : Néant

C30-C40 (Méthode Interne)..... : Néant

Huiles minérales (Méthode Interne)..... : < 50 mg/kg de M.S.

à Lagor, le 17/06/2009.

F. PEYNOT

J. BONTE

Directeur Adjoint

Directeur

Votre satisfaction est notre principale préoccupation,
n'hésitez pas à nous adresser vos remarques

Agree par le Ministère de la Santé
Agree par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
Agree par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à analyse. Il comporte 1 page(s)
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation C*

La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

RAPPORT D'ANALYSE

AQUITAINE ENVIRONNEMENT
Gilbert DADOUN

La Coume

Copie des résultats à :

AQUITAINE ENVIRONNEMENT

40160 PARENTIS EN BORN

N° de Dossier 74951
N° Echantillon : 5
Page N°: 1/1

Dénomination de l' échantillon :

Echantillon	S3
Lieu de prélèvement	ETS VARGUES - ST VINCENT DE PAUL
Nature de l'échantillon	Sol
Prélèvement assuré par	le client le 27/05/2009
Date réception au laboratoire	28/05/2009
Demandeur de l'analyse	Autocontrôle

PARAMETRES GLOBAUX

Paramètres globaux

Matière sèche totale (NF EN 12880)..... : 84,89 % m.brute

COMPOSES ORGANIQUES DIVERS

PolyChloro Biphényles (PCB)

C* PCB 101 (interne par GC-MS)..... : < 10 µg/kg de M.S.
C* PCB 118 (interne par GC-MS)..... : < 10 µg/kg de M.S.
C* PCB 138 (interne par GC-MS)..... : < 10 µg/kg de M.S.
C* PCB 153 (interne par GC-MS)..... : < 10 µg/kg de M.S.
C* PCB 180 (interne par GC-MS)..... : < 10 µg/kg de M.S.
C* PCB 28 (interne par GC-MS)..... : < 10 µg/kg de M.S.
C* PCB 52 (interne par GC-MS)..... : < 10 µg/kg de M.S.
P.C.B. (Total 7 substances) (Méthode Interne).... : < 70 µg/kg de M.S.

à Lagor, le 17/06/2009

F. PEYNOT

J. BONTE

Directeur Adjoint

Directeur



ACCREDITATION
N° 1-1173,1-1059 et
1-2027 PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à analyse. Il comporte 1 page(s)
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation C*
La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques

Agree par le Ministère de la Santé
Agree par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
Agree par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

RAPPORT D'ANALYSE

AQUITAINE ENVIRONNEMENT
Gilbert DADOUN

La Coume

Copie des résultats à :

AQUITAINE ENVIRONNEMENT

40160 PARENTIS EN BORN

N° de Dossier : 74951
N° Echantillon : 1
Page N°: 1/1

Dénomination de l' échantillon :

Echantillon	Piézomètre
Lieu de prélèvement	ETS VARGUES - ST VINCENT DE PAUL
Nature de l'échantillon	Eau de nappe
Prélèvement assuré par	le client le 27/05/2009
Date réception au laboratoire	28/05/2009
Demandeur de l'analyse	Autocontrôle

PARAMETRES GLOBAUX

Indices globaux

Indice d'hydrocarbures (NF ISO 9377-2) : < 0,05 mg/l

PREPARATION EN VUE DU DOSAGE DE MOLECULES ORGANIQUES

Type de préparation

Préparation analyse organique (Méthode Interne).. : Dérivation et extraction à l'hexane.

COMPOSES ORGANIQUES DIVERS

Produits organiques divers

C* Pentachlorophénol (NF EN 12673) : 10,5 µg/l

à Lagor, le 17/06/2009



ACCREDITATION
N° 1-1173.1-1059 et
1-2027 PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

F. PEYNOT

Directeur Adjoint

J. BONTE

Directeur

Votre satisfaction est notre principale préoccupation,
n'hésitez pas à nous adresser vos remarques

Agree par le Ministère de la Santé
Agree par le Ministère de l'Ecologie
et du Développement Durable
Agree par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à analyse. Il comporte 1 page(s)
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire
L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par
l'accréditation C*
La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.